

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD302

présenté par  
M. Millienne, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« a »

le mot :

« comporte ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.